

Résolution présentée par la délégation de l'Italie

Thème: Droits politiques et sociaux

Concerne: Répartition équitable des réfugiés dans le monde

L'Assemblée Générale,

Constatant qu'il y a 25,4 millions de réfugiés à travers le monde, ce qui représente un nombre important, et que certains pays comme les pays voisins des pays de provenance de ces réfugiés en accueillent la majorité,

Déplorant le manque de solidarité des autres pays du monde qui ne souhaitent pas accueillir de réfugiés,

Constatant les efforts réalisés par le gouvernement italien pour accueillir autant de réfugiés,

Affirmant que l'aide des pays à l'échelle mondiale est nécessaire pour la répartition des réfugiés,

Relevant qu'une juste répartition des réfugiés dans le monde pourrait être bénéfique pour l'économie de chaque pays les accueillant,

Remarquant que l'arrivée des réfugiés dans les pays pourrait accroître leurs économies en les insérant dans le monde professionnel,

Convaincue que si tous les pays du monde acceptaient des réfugiés, la relation entre les différents pays serait meilleure,

Décide de demander à l'UNHCR d'imposer une répartition équitable des réfugiés entre les pays signataires de la Convention de Genève pour soulager les pays débordés par l'arrivée des réfugiés.

Le texte français fait foi.